

**Présents** (10 foyers, 14 personnes) : Ricardo Alborni, Jean-Yves André, Elisabeth Braure, Thérèse Thiévenaz, Jeannine Gandy, Andrée Maland, Geneviève Maland, Daniel Szpitalny, Josette Giroud, Jacques Martin, Marie-Antoinette et Gabriel Locatelli, Brigitte et Pascal Thiévenaz

**Animatrice** : Brigitte Bienassis (maire) et Isabelle Cavallo (conseillère municipale)

**Excusés** : Chantal Thiévenaz, Jean et Martine Albert, Marie-Thérèse Vincent

-----  
Chez Monsieur et Madame Pascal THIEVENAZ à la Fracette .

La séance est ouverte à 14 h 45 par le rappel de l'objectif de ce conseil exceptionnel : présenter une synthèse des études et des consultations conduites pour l'aménagement du bourg et les premiers scénarii d'aménagement de la traversée du bourg afin de collecter les avis, remarques des habitants.

## 1. Démarche

Rappel de la démarche : rencontrer, écouter, consulter les habitants et tous les acteurs de cet espace, engager une large concertation avec la mise en place d'un comité consultatif, les conseils de hameaux, le personnel communal et les enfants et ado avec l'AADEC. La validation du projet se fera au sein du conseil municipal au final. En fin d'année le projet sera présenté en réunion publique.

**Questions:** qu'elle est la motivation de ce projet et son enveloppe budgétaire ?

**Réponse :**

L'équipe municipale y travaille depuis quelques années avec le conseil de hameaux du bourg, ce projet fait partie de son programme pour le mandat. L'étape de consultation montre l'intérêt des habitants pour ce réaménagement, de plus certains aménagements techniques sont devenus obligatoires pour l'accessibilité.

Le budget n'est pas encore établi car tout dépend de ce qui sortira de la concertation. La recherche de financement est déjà engagée auprès de la Région Rhône Alpes, de l'Europe et du Conseil Départemental.

## 2. Phase de consultation (rencontre du 4 juillet et exposition du 15 juillet au 29 août)

*Le diaporama de cette partie est disponible sur le site <http://www.saintpierredentremont.org/>*

**Le 4 juillet** l'équipe de Polygones (bureau d'étude qui travaille sur ce projet pour la démarche participative) s'est installée devant le monument aux morts pour rencontrer les personnes qui circulaient. Beaucoup de passage et de contributions.

50 personnes ont répondu à l'ensemble des questions de Polygones dont 20% n'habitent pas le bourg (touristes, vacanciers, ...). Parmi les habitants, 60% étaient issus des hameaux.

**La vision de la traversée du bourg aujourd'hui** : sur 74 mots évoqués, 40% sont positifs : magnifique (33%), vivant (33%), tranquille (33%). Et 60% sont négatifs : dangereux (64%), vieillot (18%) et inconfortable (13%).

**En résumé, les priorités des habitants sont** : sécuriser (50%), valoriser et développer (32%), préserver le charme du village (18%).

Par ailleurs, les habitants sont très attachés à ce que les aménagements soient travaillés avec la commune de St Pierre Isère. Il faut savoir que l'équipe municipale a intégré 2 élus de cette commune dans le comité consultatif du projet.

## Vitesse de circulation

Le sentiment d'insécurité et de vitesse est relatif et accentué par la configuration de la traversée (alignement des maisons, village rue). Des mesures de vitesse ont été faites par le conseil départemental, sur la route juste avant le cimetière, sur deux semaines consécutives en juin 2015. Les résultats sont les suivants : vitesse moyenne 51 et 54 km/h, 85% des véhicules roulent à moins de 64 km/h et 66 km/h. Le nombre de véhicule est faible maxi 1200/j. Nombre d'accident très faible. Les aménagements devront toutefois intégrer cette dimension.

## 3. Aménagements

Le cahier des charges est le suivant : sécuriser les trajets piétons, apaiser la circulation automobile, valoriser l'identité du village et créer des espaces conviviaux et fédérateurs, retrouver un lien aux cours d'eau.

### 3.1. Trajets piéton sécurisés

Pour aller du Replat au bourg : création de 1 ou deux passerelles sur le Guiers (derrière l'ancienne école) au niveau du pré de ville. Ce projet est en cours d'étude par le SIAGA (syndicat intercommunal d'aménagement du Guiers et de ses affluents- avec St Pierre d'Ent Isère.

Pour aller du camping au bourg : créer une passerelle sur le Cozon puis retour par la route des Ciseaux ou créer une passerelle en encorbellement le long du parapet devant cimetière.

Accès du replat à la Maison Hermesende : le passage par la parcelle du haut ne semble pas pertinent car parcelle privée et sera difficile à déneiger.

Plusieurs exemples de passerelles piétonnes sont présentés : passerelles avec dévoiement, passerelles en courbe et passerelles sur piles métalliques avec différents tabliers, certains avec caillebotis pour faciliter l'évacuation de la neige.

#### Discussion

Pour le trajet du Replat : passer par le lotissement du Pré du Comte

Pour le trajet du camping, la passerelle en encorbellement plait mieux que l'autre solution car le trajet est plus direct.

Pont Vaganay et du Cozon : il est demandé de sécuriser les passages piétonniers (y compris le bord du Cozon vers les Ciseaux) et de revoir la hauteur des trottoirs

### 3.2. Scénarii d'aménagement du cœur du bourg (de l'église à la maison blanche)

Objectif : création d'espaces conviviaux et fédérateurs, densification et structuration urbaine, création de parking.

Les invariants :

- Création de gradines à la place du monument aux morts descendant vers le Cozon.
- Remplacement de la Maison blanche par un nouveau bâtiment avec commerces en RdC et logement à l'étage.
- Grange : réhabilitation avec espace technique en RdC et logement à l'étage.

Scénario 1 : pas de halle, parking devant la mairie, espace piéton devant la maison blanche et devant l'église.

Scénario 2 : halle le long de la maison blanche. Parking devant la mairie, espace piéton devant l'église.

Scénario 3a : halle perpendiculaire à la rue, en face de la poste, séparant un espace piéton devant la mairie et des parking devant l'église.

Scénario 3b : idem 3a avec inversion des espaces piéton et parking.

Scénario 4 : halle le long de la route. Parking devant la mairie et espace piéton devant l'église.

Des photos présentent des aménagements différents de cette zone, tous centrés sur l'idée de convivialité et d'aménagements urbains permettant une accessibilité optimum ainsi que des dispositifs pour le repos des promeneurs tout en conservant suffisamment de places de parking (murets, mobilier urbain).

